



COMPTE RENDU
Réunion du Conseil municipal
Lundi 10 août 2020 à la mairie

Présents: ALARD André, LEMASSON Michel, COURONNE Odile, SAULIERE Guy, DELHORBE Jean-Claude, LOUBRIAT Johan, CHARRON Stéphanie, ENTE Philippe, SALINIE Simon, CHARRIER Jeanine, ALBENQUE Jean, FERREIRA Frédéric.

Absent(s) excusé(s): FERBER Marie-Laure, CHARRON Stéphanie

Procuration(s): FERBER Lyse à LOUBRIAT Johan, Jean-Charles DAGES à Odile COURONNE

Secrétaire de séance : Jean ALBENQUE

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 10 juillet 2020

Approuvé à l'unanimité.

2- SICTOM du Périgord Noir : travaux pour emplacements complémentaires: avenant convention

Deux emplacements complémentaires de collecte des ordures ménagères seront réalisés à Sesquière et Arlie en plus des quatre existants .Le coût global de ces deux réalisations complémentaires est de 1 896 euros à la charge de la commune. Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la convention initiale.

3- Création poste agent d'entretien polyvalent / contractuel à durée indéterminée (CDI)

L'agent d'entretien des bâtiments communaux cumule 2 CDD de 3 ans ce qui lui ouvre de droit un CDI à compter du 13 septembre 2020. Le conseil municipal décide de créer le poste d'agent technique polyvalent contractuel pour un temps de travail de 14.88 heures hebdomadaires.

4- Tableau des effectifs au 1er juillet 2020

EMPLOI	GRADE	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	NOMBRE DE POSTES POURVUS	TEMPS TRAVAIL HEBDOMADAIRE
TITULAIRES ET STAGIAIRES				
SERVICE ADMINISTRATIF		3	3	1 Temps complet (TC) 2 Temps non complet
Secrétariat de mairie	Rédacteur principal de 2 ^e classe	1	1	35 heures
	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1	25 heures
Animatrice Maison Relais services publics	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1	25 heures
SERVICE TECHNIQUE		3	3	2 Temps complet (TC) 1 Temps non complet (TNC) / temps partiel
Agents polyvalents	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	1	1 x 35 heures
	Adjoint technique territorial	2	2	1 x 26.93 heures (<i>temps partiel à 80%</i>) 1 x 35 heures
	TOTAL	6	6	Equivalents temps plein : Administratif : 2.43 Technique : 2.77



CONTRACTUELS CDD et CDI				
Agents techniques / périscolaires	Adjoint technique	2	2	1 x 6.69 heures (CDI) 1 x 7.16 heures (CDD)
Agent technique /agent d'entretien bâtiments		1	1	1 x 14.88 heures (CDD)
Agent accueil / agence postale communale		1	1	1 x 20 heures (CDD)

5- Décision modificative budget principal n°2 (virements de crédits)

virements de crédits adoptés à l'unanimité :

Chapitre article désignation	Investissement / dépenses	
	Augmentation de crédits €	Diminution de crédits
Opération 5001 Ecole cantine – c/2315 install. matériel et outillage		1 550.00
Opération 5001 Ecole cantine – c/2181 installation, agencements et aménagements divers	890.00	
Opération 202002 Mairie (équipement) – c/2183 matériel de bureau et matériel informatique	660.00	
Total	1 550.00	1 550.00

6-Remboursement dépenses cadeaux mariage réglées sur deniers personnels

Odile Couronné a réglé sur ses deniers personnels l'achat de deux œuvres qui feront office de cadeaux à remettre aux nouveaux mariés lors des cérémonies. Le conseil décide de lui rembourser la dépense de 60 euros .

7-Facturation des masques jetables

Au vu des difficultés d'approvisionnement au début de la crise sanitaire, des masques ont été fournis à des tiers (communes alentours notamment) afin de leur permettre de mettre en place les mesures de protections sanitaires. Le Maire propose au conseil municipal de facturer les masques au prix d'achat conformément à la facture de Eco'Deko (n°FA2005-2643 du 22/05/2020) soit 0.75 euro TTC l'unité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide demander le remboursement des masques fournis à des tiers au prix de 0.75 euro par masque et charge le Maire d'émettre les factures correspondantes et le titre de recette correspondant.

8-Tarif location salle foyer Seyral

Mme Abeillé souhaiterait disposer de la salle du foyer Seyral pour donner des cours de Tchi gong (Yoga) le temps que les travaux soient réalisés à Calviac dans la salle qu'elle occupe normalement. Le conseil s'entend pour lui demander une contribution de 80 euros pour l'occupation à compter d'octobre prochain.

9-Redevance occupation du domaine public par les opérateurs de communication électronique

Etat du patrimoine 2020 (comptabilisé au 31/12/2019) occupant le domaine public routier communiqué par l'opérateur ORANGE:

Emprise au sol : néant Pylône : néant Antenne : néant
Aérien : 12, 127 km, souterrain : 4,806 km.

Les tarifs maxima prévus par décret pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications, pour 2020 sont les suivants :



- 41.66 € par kilomètre et par artère en souterrain,
- 55.54 € par kilomètre et par artère en aérien,
- 27.77 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques (cabine notamment).

La redevance à percevoir s'élève à 873.75 €

10-Domanialité : enquête publique régularisation portion chemin rural

La portion de chemin rural qui passe sous la parcelle cadastrée c 782 (bourg) n'est pas inscrite au cadastre. La portion qui a été déplacée (entre les parcelles 811 et 1876 puis 801 et 782) n'y a pas été reportée non plus. Pour régulariser la situation, l'intervention d'un géomètre et une enquête publique sont nécessaires. Le Conseil municipal, autorise le maire à organiser une enquête publique pour la régularisation du tracé du chemin rural.

11-Vente du bus scolaire

Le transport scolaire pour les écoles ne sera plus assuré en régie par le Syndicat à vocation scolaire (SVS) du Carluxais. Le Maire propose de vendre le bus IVECO acheté en 2009. D'une capacité de 33 places + 1, il affiche 122 000 km, 18 000 euros (négociables sans descendre en deçà de 15 000 euros).

12-Questions diverses

Espace multiservices :

Le cabinet n°3 a été libéré par la psychanalyste au 1^{er} août dernier. Il sera occupé par un kinésithérapeute à compter du 1^{er} septembre prochain.

Le cabinet du médecin généraliste sera libre à compter du 1^{er} septembre prochain. Une prospection est lancée pour accueillir un nouveau médecin.

Château :

-animations : cluedo géant (jeu d'enquête) les vendredis 31 juillet et 7 août ont été un succès. Une animation complémentaire sera organisée en septembre ainsi que lors des journées du patrimoine.

-Compte rendu visite du conservateur régional de la DRAC : le classement du château aux Monuments historiques est en cours

-Les démarches pour bénéficier de la propriété des artefacts issus des fouilles archéologiques sont en cours.

Ecoles :

Équipement lave-linge et sèche-linge à la cantine. Un dilemme persiste quant à la prise en charge de la dépense de l'équipement entre la commune et le SVS.

Communication

Accord pour mettre en place l'application dématérialisée de panneau pocket à l'essai pendant un an.

Ordures ménagères :

Le SMD3 et des partenaires sociaux ont mené une réflexion sur le service de collecte auprès des usagers isolés et ou à mobilité réduite.

Assainissement

-Rapport du service d'assainissement Carlux favorable.

-Pas de commande de produits en attendant le curage des boues.

Adressage : l'implantation des poteaux pour fixer les plaques de rues est en cours. Le travail est réalisé par les salariés de l'Esat des Ateliers de Lavergne.

Ronde des villages : la mobilisation des bénévoles carluciens n'est pas garantie à cause de la crise sanitaire.

Taxe de péréquation : le Département reverse à la commune 19 496.85 euros au titre de l'exercice 2020.

Employés saisonniers : le conseil félicite les jeunes contractuels pour la qualité de leur travail.

Pour la sécurité, nécessité de mettre des panneaux pour réglementer la vitesse de la circulation à 30 km/heure aux abords de l'école.

Séance clôturée à 23h50.